

ACCUEIL

EDITO

MAROC

LA SEMAINE MAROC

MONDE

LA SEMAINE MONDE

EN COUVERTURE

ECONOMIE

LA SEMAINE ECO

TAGHIA BOUAGEM

ARTS &amp; CULTURE

LA SEMAINE CULTURE

COURRIER

L'INTERROGATOIRE

Powered by  
MAROCHOST.comNotre Bulletin  
d'abonnement

Par Karim Boukhari

**Prisonniers salafistes. Bras de fer mortel***Prison de Oukacha,  
le 9 juin 2006 (DR)*

**Un deuxième décès dans les rangs des salafistes prisonniers ? Fausse alerte. Mais la grève de la faim des 78 détenus commence à donner des sueurs froides aux autorités. Bilan d'une injustice qui risque de tourner au drame.**



Le siège de l'association Annassir, un modeste appartement quartier Bernoussi, ne désemplit jamais. Fondée en décembre 2004 par des parents de détenus regroupés autour de Abderrahim Mouhtad, un ancien de la chabiba islamiya reconverti dans la lutte pour les droits de l'homme (il est membre du comité national du Forum vérité et

justice), l'ONG est devenue le porte-parole des quelque 800 détenus (chiffre non officiel) de la salafiya et de leurs familles. Au programme de la semaine : les préparatifs pour un sit-in, un de plus, devant le siège du ministère de la Justice à Rabat, l'arrivée d'un représentant de l'ONG américaine Human Rights Watch et un round up général sur l'état de santé des détenus islamistes à travers tout le royaume. Il y a le feu : 78 détenus sont en grève de la faim depuis le 29 mai à la prison de Salé. Le 9 juin, une étrange rumeur sur le décès de l'un d'entre eux a même fait le tour de tous les salons de Casablanca et Rabat. Fausse alerte. Il n'y a pas eu mort d'homme à la prison de Salé où les conditions de détention sont réputées les plus dures. Mais les 78 grévistes menacent d'aller jusqu'au bout si leurs principales revendications ne sont pas satisfaites : améliorer leur quotidien à l'intérieur de la prison et, surtout, leur fixer un sort définitif et légal. "La majorité des détenus de Salé, explique Abderrahim Mouhtad, sont des prévenus qui n'ont pas encore été jugés, alors que certains sont en détention depuis 2004. Ils demandent à être fixés sur leur sort ou alors, en attendant leur jugement, à bénéficier, au même titre que les autres détenus, de la liberté provisoire". Même ceux qui ont été jugés, une minorité, attendent les pourvois en cassation, voire les jugements en appel qui restent toujours suspendus.

*La tension monte à Salé*

Un ancien pensionnaire de "Zaki" (la prison de Salé), fraîchement relaxé au bénéfice d'une grâce royale, témoigne : "Ce n'est pas pour rien que l'on appelle Salé le Témara-bis. Les visiteurs passent au compte-gouttes, les geôliers sont pour la plupart des agents de la DST ou des autres services et les balades quotidiennes durent une heure à peine là où les autres prisons restent ouvertes pratiquement toute la journée". La prison de Salé, où même les chioukh de la salafiya sont passés, ("ils ont eu droit au même traitement que tout le monde : délestés de tous leurs habits dès leur entrée", témoigne un de leurs anciens compagnons), concentre tous les problèmes liés aux détenus de la salafiya. C'est là que le bras de fer entamé avec l'Etat, dans les suites du 16 mai 2003, a commencé. En mai 2005, une première grève des salafistes s'est propagée toutes les prisons du royaume, Zaki en premier, mobilisant un millier de prisonniers (un

record), entraînant la mort d'un détenu à Outita. "Ce n'était pas un salafiste, il n'était pas en grève de la faim", ont protesté mollement des communiqués du ministère de la Justice. En fait, Khalid Boukri, c'est de lui qu'il s'agit, était un "converti". Détenu de droit commun, il purgeait une peine de deux ans durant laquelle il avait épousé la doctrine des prisonniers salafistes. Il est mort à deux mois de sa sortie de prison...

Le décès de Boukri, en mai 2005, a été la goutte qui a fait déborder le vase. Il a sonné le réveil des autorités qui se contentaient jusque-là d'ignorer le problème posé par les détenus islamistes. "C'est vrai, admet ce cadre de l'Intérieur. Quand on a un millier de prisonniers qui lancent un mouvement de grève, des centaines d'autres qui peuvent les rejoindre à tout moment (ndlr : certains détenus islamistes refusent de suivre les appels à la grève générale pour des questions liées à leur foi) on ne peut plus se contenter de ne rien faire en face". Le Pouvoir décide, dans le sillage de la mort de Boukri, de multiplier les grâces (quatre en tout, libérant au total 315 détenus). A noter, détail significatif, que les libérés n'étaient pas forcément demandeurs d'une grâce royale.

#### *Ripostes du Pouvoir*

D'autres "réponses" seront apportées (par le Pouvoir) au fil du temps. Exemple de la visite d'une délégation de parlementaires à l'intérieur de la prison de Salé. De Casablanca, où les salafistes sont répartis entre les prisons de Oukacha et Aïn Borja, à Fès, les signes de détente sont nombreux. Les autorités vont jusqu'à répondre à l'une des revendications essentielles des grévistes : la "khoulwa chara'iyah", autrement dit la possibilité (garantie par la loi) pour les détenus de recevoir leurs épouses. "A Oukacha, confirme cet ancien détenu, nous avons à la khoulwa une fois par semaine, les autres prisons offrent cette possibilité à une cadence moins régulière à cause du surpeuplement. C'est le cas, par exemple, de Salé".

Devant les menaces de grève et les sit-in des familles, les autorités ont appris à négocier mais aussi à avancer leurs pions comme dans une partie d'échecs. Les négociations se font en prison même et c'est le ministère de la Justice qui fournit les délégations officielles. Dépêchant ses responsables de l'administration pénitentiaire ou des ressources humaines, en plus de magistrats, sans parler des personnalités indépendantes (militants des droits de l'homme, avocats) qui proposent régulièrement leurs services d'intermédiaires. Dans tous les cas, et comme cela nous a plusieurs fois été confirmé, le schéma est classique : les négociateurs soufflent le froid et le chaud, alternent les promesses et les menaces. Témoignage de ce détenu : "Une fois, en 2005, nous avons reçu la visite de trois représentants de la Justice. L'un d'eux, le plus gradé, en appelait à Dieu en nous rappelant qu'un bon musulman ne pouvait pas se suicider via une grève de la faim. Il nous disait, sur un ton diplomatique : on sait bien que parmi vous il y a des innocents et des personnes jugées d'une manière expéditive, mais le Maroc se devait de sévir après les attentats du 16 mai. Il devait cela à son opinion publique... A un moment, l'un des autres négociateurs est sorti de son silence pour nous dire : de toute façon, le Maroc est prêt à sacrifier 30 000 d'entre vous pour préserver sa sécurité et sa hiba (ndlr crainte inspirée par l'autorité)".

Pour serrer la vis, et pendant que les grâces et les libérations (330 détenus ont recouvré leur liberté après avoir purgé la totalité de leur peine) se multipliaient, les autorités dispersaient les représentants des détenus aux quatre coins du royaume. Le cas le plus épineux, celui des chioukh, a été réglé par une astuce nommée la "proximité". Mohamed Fizazi, Omar Haddouchi et Abou Hafs ont ainsi été expédiés respectivement aux prisons de Tanger, Tétouan et Fès, officiellement "pour les rapprocher de leurs familles". En fait, ils sont surtout dispersés, coupés de leur base et placés dans un isolement quasi total. C'est le cas aussi de Hassan Kettani, resté à Salé (sa famille est à Rabat) mais placé en isolement sans contact avec les 78 pensionnaires islamistes de Zaki.

**Message. "Sidna vous a entendus"**

800salafistes ou supposés comme tels, dont 21 condamnés à mort, croupissent toujours dans les prisons marocaines. En mai 2006, 320 d'entre eux ont observé un large mouvement de grève en paliers (ralliements successifs d'une prison à l'autre), le plus important depuis mai 2005. Pour les convaincre, le 1er juin, d'arrêter une grève qui s'est étalée sur quatre semaines, des officiels se sont rendus à leur chevet. Abderrahim Mouhtad, le porte-parole d'Annassir, explique : "Les officiels ont dit aux grévistes : arrêtez tout car Sidna (le roi) vous a entendus. D'ailleurs l'affaire est désormais entre les mains du CCDH". Exact : le Conseil consultatif pour les droits de l'homme s'est saisi du dossier, courant mai. Une cellule conduite par Chawki Benyoub épiluche les cas et décortique les différents volets du problème avant de remettre au roi les "solutions" envisagées. Mais pendant que les 320 salafistes arrêtaient leur grève, 78 autres, tous détenus à Salé, ont pris le relais pour protester contre les conditions de leur détention. Cette deuxième grève dure depuis le 29 mai. Elle devait être rejointe, le 15 juin, par "une grève préventive (de solidarité) de 24 heures de 450 autres détenus à travers tout le pays" ! "Même si on nous promet des solutions, nous devons maintenir la pression sur l'Etat marocain" : voilà le slogan des porte-parole des détenus. La tactique sera-t-elle payante ?

© 2006 TelQuel Magazine. Maroc. Tous droits réservés

